

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt-cinq, le 10 février, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 28 janvier 2025.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON.

POUVOIRS : Marie-René AVON à Stéphanie HOUSET, Claude ILLY à Pierre TRAPIER, Sandrine AUGIER à Jean-Michel BOCHATON.

OBJET : Avenant au protocole d'accord avec les Centres Musicaux Ruraux

Madame le Maire propose au conseil municipal de valider la modification, au 1^{er} janvier 2025, du tarif de l'heure année pratiqué par les Centres Musicaux Ruraux pour l'enseignement de la musique dans les écoles. Elle rappelle que le protocole d'intervention porte sur 25 h 30 hebdomadaires d'enseignement musical.

Le Conseil Municipal, par 33 voix pour, autorise la signature de l'avenant au protocole d'accord n° 1/260252COMMU actualisant la tarification qui passe ainsi de 2 138.89 € à 2170.97 € l'heure année, soit un taux d'actualisation de 1.50 %.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 11/02/2025

Le Maire,

